Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

1 0 AVR. 2025

ID: 035-213503378-20250328-DELIB20250328N4-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 21 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27 Présents 20 Votants 23

Etaient présents: Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, QUENOUILLÈRE Roger, MARTINIAULT Anne-Laure, JEANNEAU Luc, BOSSARD Nelly, BLANDIN Béatrice, PRESCHOUX Léon, D'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, DEHEEGER Vianney.

<u>Etaient absents excusés</u>: LEDO Audrey donne pouvoir à TOCZÉ Christian / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOUILLÈRE Roger / GIOT Stéphanie <u>Etaient absents</u>: DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile / DUFEIL Christophe / FOUCHARD Fabrice

Secrétaire de séance : M. BIMBOT Frédéric à qui il est adjoint un auxiliaire.

4. Modification de la composition des commissions municipales suite à la démission d'une conseillère municipale

Rapporteur: M. Blaise Touzard, adjoint.

Vu l'article L 2122-22 du CGCT qui permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil ; « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire.

Vu que M. Christian Toczé, maire, est membre et Président de droit des commissions, Vu l'installation d'une nouvelle conseillère municipale, Audrey Ledo, suite à la démission de Mme Anaïs Salis,

Considérant ces éléments, il est proposé de modifier la composition de deux commissions municipales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- modifie les commissions municipales comme suit :
- <u>Commission environnement, développement durable, transition écologique, initiatives citoyennes :</u>

Marie-Laure Parpaillon	Blaise Touzard
Fabrice Fouchard	Luc Jeanneau
Maxime Goron	Léon Preschoux
Audrey Ledo	

Commission commerce, artisanat, tourisme, patrimoine:

Régis Bolivard	Frédéric Bimbot
Stéphanie Giot	Franck Lemarchandel
Denis Bazin	Audrey Ledo

M. le maire ajoute que Mme Audrey Ledo a été installée au SMICTOM à la place de Mme Anaïs Salis.

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme Le Maire, Christian TOCZE

Le secrétaire de seance, Frédéric BIMBOT